

QUELLES SOLUTIONS
APRÈS
16 SEMAINES D'AMÉNORRÉE ?



ACCUEIL DES PERSONNES EN ENTRETIEN D'ÉCOUTE

- Au Planning Familial de Villeurbanne, toutes les personnes en demande d'IVG après 16 SA sont reçues par une CCF en entretien d'écoute individuel, sans rendez-vous (parfois orientées par les CIVG, CSES ou autres professionnel·les).

Nous nous attachons à respecter la temporalité des personnes et leurs besoins, d'écoute et/ou de démarches tout en ayant à l'esprit la contrainte des délais légaux.

- Cet entretien peut être un espace de dépôt de la situation et de ce qu'elle fait vivre aux personnes, un état des lieux de leur état émotionnel, de leur contexte familial, social et affectif, ainsi qu'un espace d'information sur les différentes possibilités pour la suite.

PRINCIPAUX MOTIFS DU DÉPASSEMENT DU DÉLAI LÉGAL

Les raisons qui ont conduit au dépassement du délai sont multiples et peuvent se cumuler :

Désir de grossesse mais les circonstances font que le projet change
(séparation, le partenaire part/décède, abandon du conjoint, déclenchement des violences, perte d'un emploi, réaction de la famille...)

Découverte tardive de la grossesse
(fausses règles, cycles irréguliers, règles sous contraception, situation précaire, situation de violence présente ou passée, déni de grossesse...)

Retard de prise en charge
(inégalité territoriale, manque ou fausses informations...)

NOS ORIENTATIONS POUR LES DEMANDES D'IVG HORS DÉLAIS

Selon la situation de la personne reçue en entretien, il pourra lui être proposé ces différentes possibilités :

→ Demande d'IMG aux CPDPN

→ IVG à l'étranger

→ Poursuite de la grossesse

Consentement à l'adoption
(Accouchement sous le secret
ou non)

Placement volontaire de l'enfant
par le·s parent·s à l'ASE (aide
sociale à l'enfance)

Choix de la parentalité

ORIENTATION CPDPN - DEMANDE D'IMG

Après avoir présenté à la personne les différentes possibilités et si nous identifions ensemble un contexte favorable à une demande d'IMG psychosociale, nous contactons les CPDPN, notamment dans les situations de :

- Violences sexuelles, familiales et conjugales
- Extrême précarité
- Détresse psychique
- Contexte d'entrave d'accès à l'IVG (ex : Covid)

A cela peut s'ajouter le contexte de minorité, de soutien familial ou de demande de confidentialité vis à vis des parents ou tuteurs

ORIENTATION CPDPN - DEMANDE D'IMG

ORIENTATION IMG POUR RAISON PSYCHOSOCIALE

- ♥ Prise en charge **gratuite** sur le territoire
- ✗ Longueur de la démarche
- ✗ Crainte de devoir justifier sa demande d'interruption de grossesse. Les personnes nous rapportent souvent se sentir jugées dans leur demande, dépossédées de leur corps, de leur vie, de leur intelligence et de leur autonomie.
- ✗ L'accueil de ces demandes peut s'avérer très inégal d'un hôpital à un autre.

ORIENTATION HORS DU TERRITOIRE NATIONAL

Certaines personnes font ce choix :

- Parce qu'il leur semble que leur situation ne leur permettra pas de justifier d'un état de détresse pour accéder à une IMG.
- Parce qu'elles n'ont pas envie d'avoir à justifier leur choix.
- Par crainte :
 - De l'incertitude ou d'une réponse négative.
 - Des délais de réponse souvent vécus comme trop longs lors d'un parcours de demande d'IMG pour raison psycho-sociale. Cela leur faisant prendre le risque de ne plus être dans les délais à l'étranger ou d'avoir un surcoût.



ORIENTATION HORS DU TERRITOIRE NATIONAL

QUELS DÉLAIS ET CONDITIONS POUR AVORTER EN EUROPE ?

Les conditions et le délai pour avorter dans l'Union Européenne diffèrent selon les pays.

Dans certains pays, l'avortement reste encore interdit (Andorre), dépénalisé pour les patientes mais pas pour les soignant-es (Monaco) ou extrêmement limité à certains cas de viol, inceste, ou mise en danger de la vie de la mère (Pologne, Malte).

La plupart des pays ont fixé le délai d'avortement à 14 SA.

Les Pays-Bas le pratiquent jusqu'à 22 SA, le Royaume Uni jusqu'à 24 SA .

En Espagne, le délai légal est de 16 SA, mais il est possible de recourir à l'interruption de grossesse pour des raisons psycho-sociales jusqu'à 22 semaines sans justification dans les cliniques privées.



ORIENTATION HORS DU TERRITOIRE NATIONAL

COÛTS ET DÉLAIS DANS LES PAYS D'ORIENTATION

Espagne	Jusqu'à 22 SA BIP inférieur à 56	Entre 650 et 2000€
Pays Bas	Jusqu'à 22 SA Délai réflexion 5j sauf si retard de règles <16j	Entre 945 et 1372 €
Angleterre (Passeport obligatoire)	Jusqu'à 24 SA BIP inférieur à 61	Entre 970 et 1970 €

En Espagne : Calcul du BIP (diamètre bipariétal) supérieur à nos mesures = risque de coût d'intervention plus élevé car frais supplémentaires d'examens bios.

Contexte des mineur-es : autorisation de sortie du territoire (et présence d'un parent ou tuteur en Espagne).

En Angleterre : Séjour plus long sur place avec frais d'hébergement.



ORIENTATION HORS DU TERRITOIRE NATIONAL

PAYS-BAS VS FRANCE

L'avortement n'a été légalisé qu'en 1984 aux Pays-Bas, avec l'un des délais les plus longs d'Europe, 24 SA.

En pratique, les médecins n'interviennent plus au-delà de la 22e semaine (limite de viabilité).

Il s'y pratique en moyenne 8,8 avortements pour 1.000 femmes de 15 à 44 ans, l'un des taux les plus bas et les plus stables d'Europe.

(données de 2020)

En 2023, en France, les taux de recours ont augmenté à tout âge selon les données de la Drees ; mais dans une proportion moindre pour les moins de 20 ans.

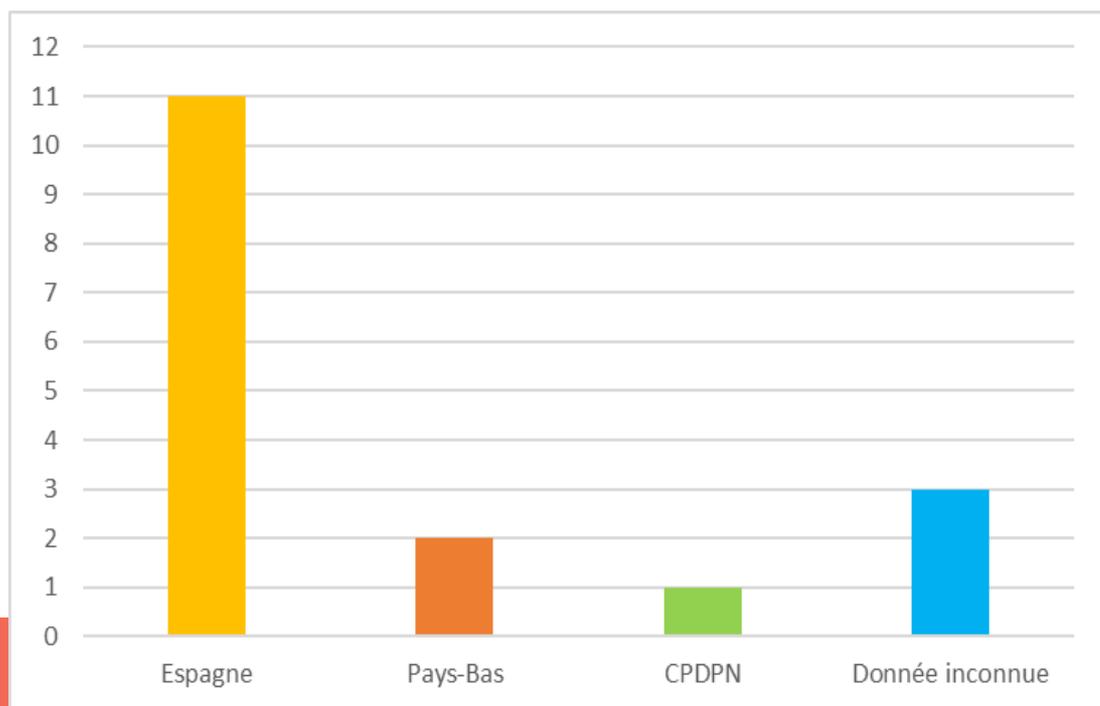
Le taux de recours atteint ainsi 16.8 IVG pour 1.000 femmes âgées de 15 à 49 ans.



ORIENTATION HORS DU TERRITOIRE NATIONAL

LIEUX D'ORIENTATION DES DEMANDES D'IVG HORS DÉLAIS LÉGAUX EN 2024 AU PF69

En 2024, nous avons accueilli 17 personnes en demande d'IVG après 16 SA.
Sur ces 17 demandes, 4 concernaient des mineures de 15 à 17 ans.



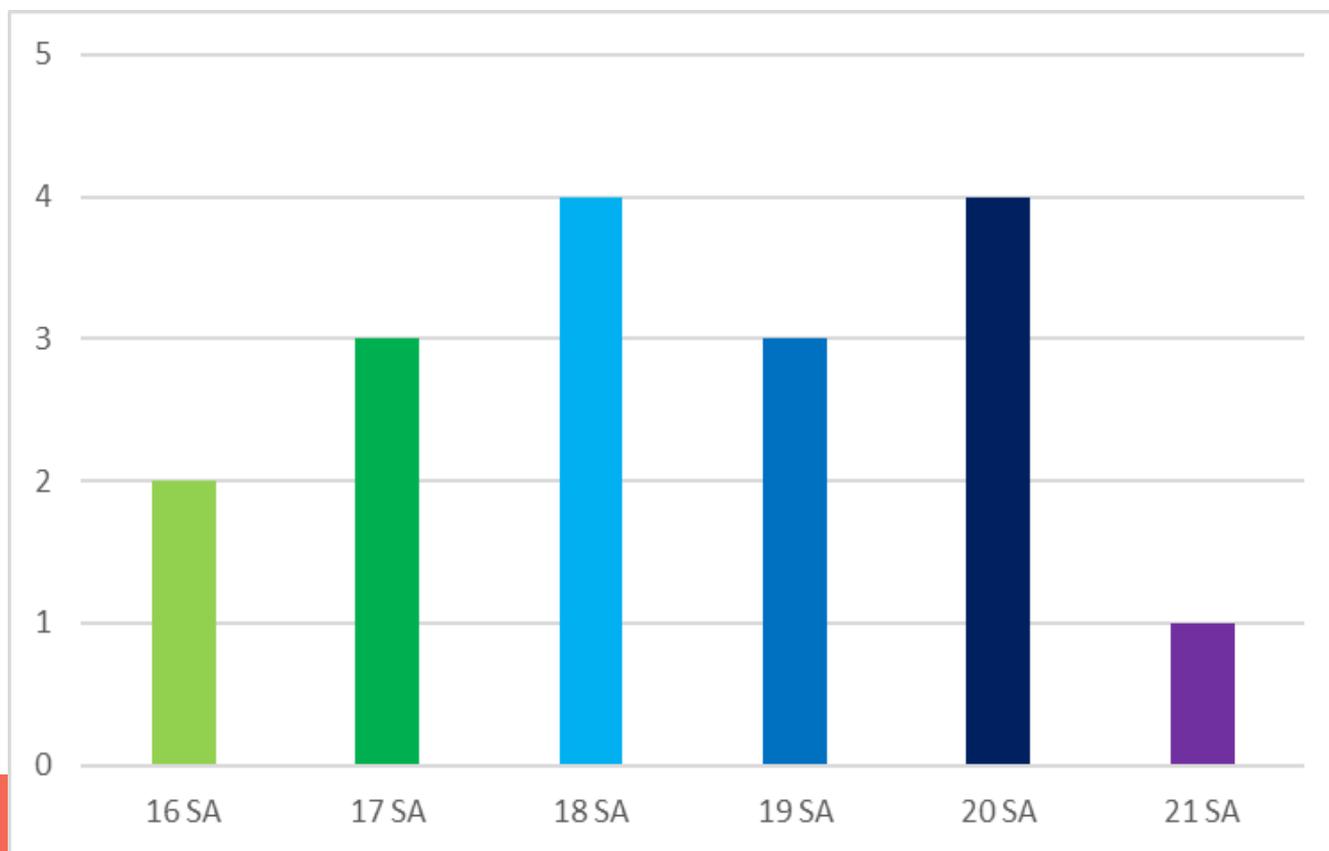
Deux situations ont été orientées au CPDPN de la Croix Rousse.

1 a été acceptée, et une autre refusée et réorientée vers les Pays-Bas.

Les 2 autres personnes étaient soutenues par leurs parents et n'ont pas souhaité solliciter les CPDPN.

ORIENTATION HORS DU TERRITOIRE NATIONAL

NOMBRE DE SEMAINES D'AMÉNORRÉES AU MOMENT DE LA DEMANDE
EN 2024 AU PF69



ORIENTATION HORS DU TERRITOIRE NATIONAL

- ♥ Prise en charge **très rapide** parfois dès le lendemain
- ✘ **Discriminations** en raison de nombreuses contraintes d'accès :
 - **Ressources financières** (coût de l'IVG + transport + hébergement)
 - **Âge** (selon les pays, la réglementation impose aux mineures une autorisation de sortie du territoire et/ou la présence parentale à la clinique)
 - **Situation administrative** (en situation irrégulière sur le territoire)

POURSUITE DE LA GROSSESSE

Proposition d'un accompagnement pluri-professionnel (CCF, intervenante sociale, soignantes) avec entretiens d'écoute, d'aide à la mise en place du suivi de grossesse, au Planning Familial ou ailleurs.

Orientations possibles en fonction des besoins:

- PASS, PMI, etc.
- Maternités
- Sages-femmes libérales

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

*"Avorter, c'est le plus politique des droits des femmes,
car c'est celui qui conditionne l'égalité"*

Geneviève Fraisse , philosophe



Chantal des Roseaux - **conseillère conjugale et familiale**

Emmanuelle Toqué - **conseillère conjugale et familiale**

Mélanie Villemaud - **sage-femme**

Planning Familial du Rhône

2 rue Lakanal – 69100 Villeurbanne

04 78 89 50 61



 **le planning familial 69**